

2017-04-20

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: [NBB.Stat](#) [Information générale](#)

Enquête auprès des consommateurs d'avril 2017

Stabilisation de la confiance des consommateurs en avril

L'indicateur de confiance des consommateurs s'est stabilisé en avril.

Ce statu quo résulte d'évolutions divergentes des composantes.

Ainsi, les consommateurs continuent de faire preuve d'optimisme quant aux développements macroéconomiques à venir, que ce soit d'un point de vue général ou plus particulièrement au sujet du chômage.

En revanche, les ménages se montrent moins confiants s'agissant de leur situation personnelle. Ils s'attendent en effet à une légère dégradation de leur situation financière au cours des douze prochains mois et, surtout, à une sensible diminution de leur épargne.

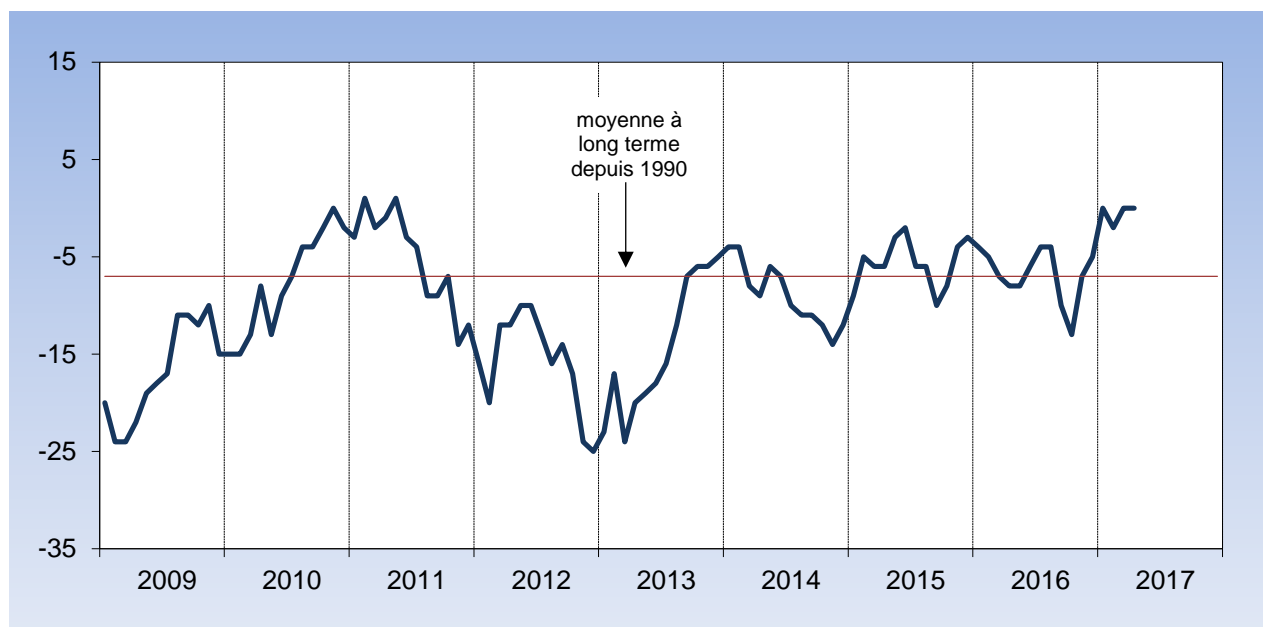
Indicateurs de la confiance des consommateurs

		Prévisions au cours des douze prochains mois				Indicateur de confiance des consommateurs	
		Situation économique en Belgique	Chômage en Belgique ¹	Situation financière des ménages	Epargne des ménages		
2016	avril	-10	15	-5	-1	-8	
	mai	-11	20	-3	4	-8	
	juin	-11	12	-2	0	-6	
	juillet	-6	13	-1	4	-4	
	août	-5	14	-1	2	-4	
	septembre	-7	31	-2	1	-10	
	octobre	-14	38	-3	4	-13	
	novembre	-6	21	-1	1	-7	
	décembre	-6	13	-2	2	-5	
	2017	janvier	3	4	-1	2	0
		février	-2	10	0	3	-2
		mars	0	6	2	4	0
avril		3	4	1	0	0	

Source: Banque nationale de Belgique.

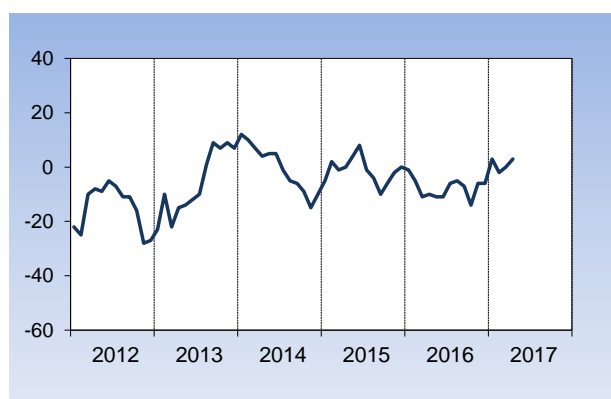
¹ En ce qui concerne la question relative aux prévisions de chômage, une augmentation indique une évolution moins favorable tandis qu'une diminution indique une évolution plus favorable.

INDICATEUR DE CONFIANCE DES CONSOMMATEURS

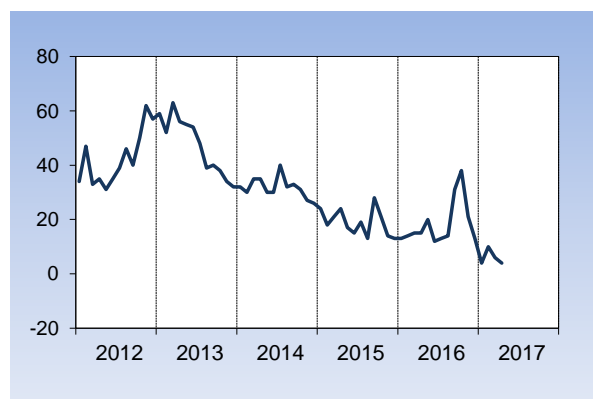


Prévisions pour les douze prochains mois

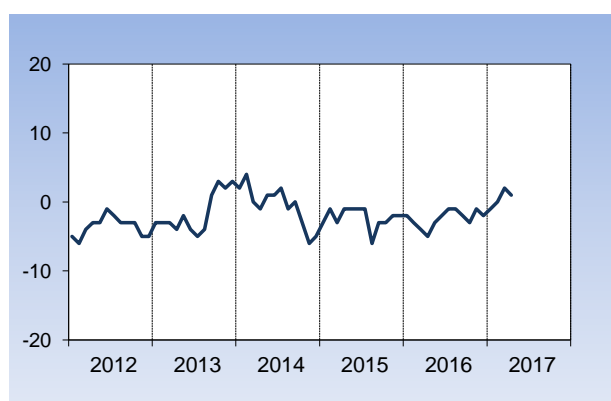
Situation économique en Belgique



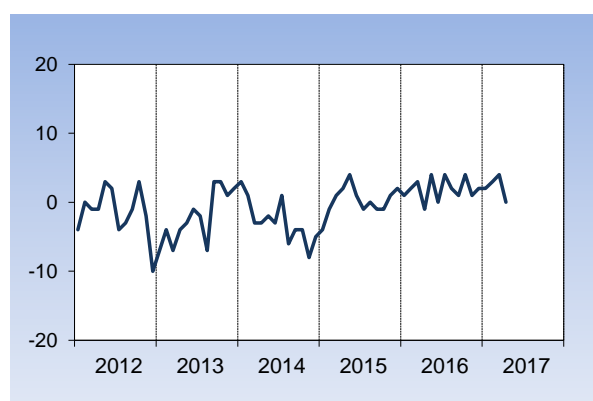
Chômage en Belgique¹



Situation financière des ménages



Epargne des ménages



¹ En ce qui concerne la question relative aux prévisions du chômage, une augmentation indique une évolution moins favorable tandis qu'une diminution indique une évolution plus favorable.